

# Biodiversité

## Chiffres-clés

- Part du territoire en ZNIEFF I : **3,6 %**
- Part du territoire en ZNIEFF II : **15,7 %**

## L'inventaire ZNIEFF

Une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) est une portion de territoire particulièrement intéressante par la richesse de sa faune, de sa flore et de ses milieux naturels.

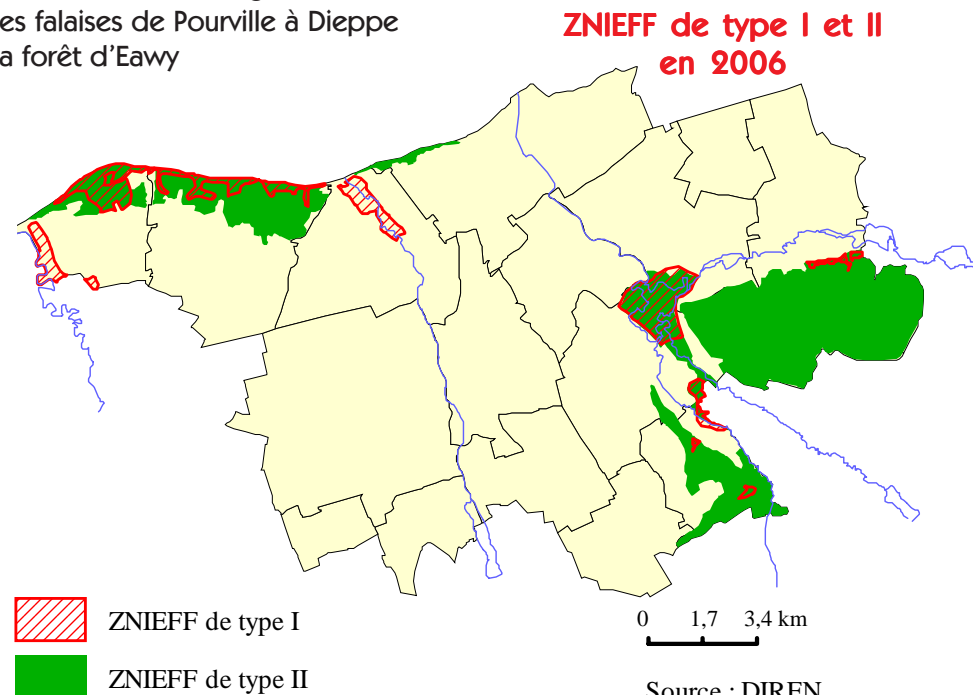
- Les zones de type I sont des secteurs d'une superficie en général limitée, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel, national ou régional.
- Les zones de type II sont des grands ensembles naturels (massifs forestiers, vallées, plateaux, estuaires...) riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

La zone estuarienne de la Scie, ZNIEFF de type I, présente un fort intérêt floristique et faunistique. Il s'agit d'une importante zone marécageuse avec une influence maritime en aval, où se développent de nombreuses espèces végétales rares que l'on trouve dans les eaux stagnantes. Outre cet intérêt floristique, le site présente un intérêt faunistique comme zone de refuge pour les oiseaux. Cependant ce site connaît des aménagements qui réduisent l'intérêt biologique. Le territoire de Dieppe-Maritime comporte 10 ZNIEFF de **type I** (en totalité ou partiellement) :

La basse vallée de la Sâane  
Les blancs Patis  
Les prés salés  
Le bois des communes  
Les falaises de Varengeville

Les landes d'Ailly  
Les prairies Budoux  
Les coteaux nord de la forêt d'Arques  
Les Maladreries  
Le fond de Varennes

Il comporte aussi 5 ZNIEFF de **type II** :  
Cuesta nord du Pays de Bray (forêt Arques et Hellet)  
Cuesta ouest du Pays de Bray (forêt de Pimont)  
Les falaises de la frange littorale  
Les falaises de Pourville à Dieppe  
La forêt d'Eawy



Source : DIREN  
Cartographie : AREHN 2006.

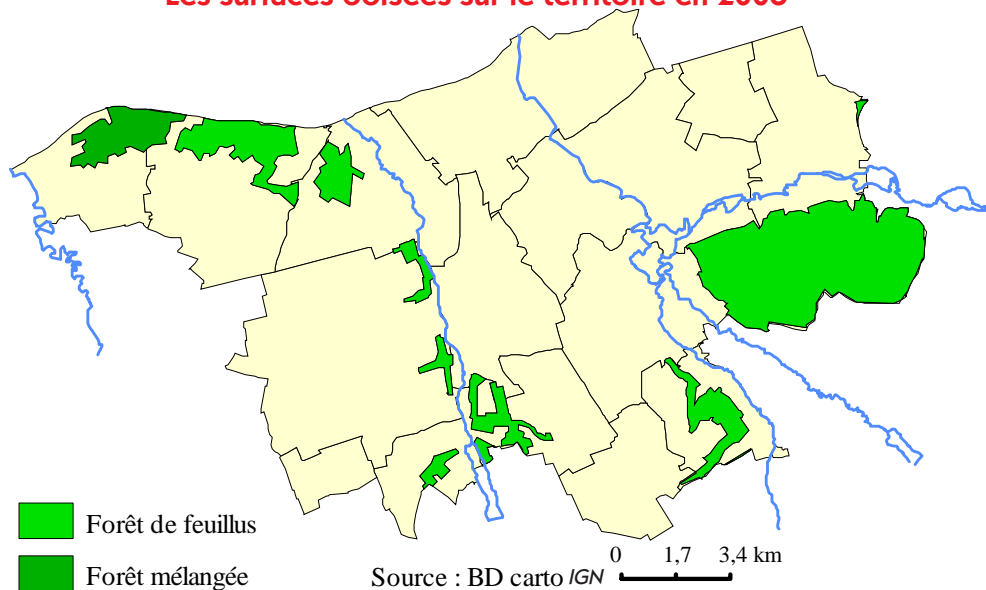
## Les surfaces boisées

Les surfaces boisées sont importantes et représentent environ 14 % du territoire de Dieppe-Maritime.

### Le Bois du fond des Patis

Le bois du Fond des Patis sur les communes de Varengeville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer est l'une des rares stations en Haute-Normandie d'*Hookeria lucens*, bryophyte (mousse) protégé à l'échelon régional. D'autre part, il s'agit d'un site d'étape pour les oiseaux migrateurs et l'on y rencontre quelques mammifères, des amphibiens et des reptiles. Cependant, les landes sont menacées par la colonisation de la strate arbustive. Elles pourraient donc être maintenues grâce à un pâturage extensif dans un but de préservation de la diversité floristique.

## Les surfaces boisées sur le territoire en 2006



## Nature ordinaire

La gestion de la nature ordinaire et la préservation des espaces remarquables sont complémentaires. Les milieux périurbains et ruraux présentent en effet une nature ordinaire qui est à préserver pour le cadre de vie mais aussi pour la biodiversité.



*La gestion différenciée des talus permet le retour de fleurs sauvages.*

photo : AREHN

## Politique locale

Pour la protection des zones sensibles, l'agglomération de Dieppe a compétence en matière de protection des zones sensibles d'intérêt écologique. Elle peut développer des actions de sensibilisation, de préservation, et de mise en valeur (par le tourisme vert par exemple).



*Le bois des communes*

Photo : Dieppe-Maritime

## > Voir aussi

- > [L'inventaire ZNIEFF et ZICO](#) sur le [Tableau de bord régional](#)
- > [www.haute-normandie.ecologie.gouv.fr](http://www.haute-normandie.ecologie.gouv.fr) : Site de la Diren Haute-Normandie